



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET  
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME**

**COMPTE-RENDU DE LA 48<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET A NEUVILLE AUX BOIS  
LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024**

**N°2024-07**

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité Régional Centre-Val de Loire

Secrétaire du Comité Régional Centre-Val-de Loire

Président d'honneur du CODEP 45

Présidentes et Présidents des Associations Loirétaines

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

**Sur 30 Clubs** - **23** Clubs sont présents,

- **6** sont absents : ASTOM, John Deere Saran, Roue Libre Bénédicte, St Maurice sur Fessard, Nogent sur Vernisson, Poilly lez Gien),

- **1** s'est excusé : Montargis,

Yves BEAUVALLET, Président de l'Amicale Cyclo Neuville aux Bois, souhaite la bienvenue aux participants à la 48<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme. Il présente brièvement son Club et ses activités. Il remercie la municipalité de Neuville aux Bois. Il souhaite à toutes et à tous une bonne réunion, avant de céder la parole à M. Patrick HARDOUIN, Maire qui évoque les intérêts que présente sa commune sur la pratique du cyclotourisme et l'importance de conserver le lien social.

Benoît GROSJEAN, Président du CODEP Loiret, prend ensuite la parole :

*Monsieur le Maire,*

*Monsieur le vice-président de la Fédération Française de Cyclotourisme,*

*Madame la représentante du comité directeur régional FFCT,*

*Monsieur le président d'honneur,*

*Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents des associations FFCT loirétaines,*

*Mesdames, Messieurs, Chers amis cyclotouristes,*

*Selon le dernier pointage qui m'a été communiqué, 23 des 30 associations que compte le comité départemental sont représentées. Vous me permettrez de déplorer – une nouvelle fois - que certains clubs se dispensent régulièrement de cette rencontre annuelle.*

*Les membres individuels du Loiret que nous avons invités à se réunir en amont de notre assemblée générale n'ont pas désigné leur représentant.*

*Les 71 voix portées par les 23 associations présentes ce jour dépassent largement le quorum, fixé par l'article 5 de nos statuts, à 46 voix. **L'Assemblée peut donc valablement délibérer.***

*En conséquence, je déclare ouverte la 48<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme et recevables toutes les décisions qui y seront régulièrement prises.*

*Je remercie nos invités qui ont pris de leur temps précieux pour être parmi nous :*

- *Dominique LAMOULLER Vice-Président de la FFCT*
- *Bruno DAUVILLIER Président d'Honneur du Comité Départemental*



Je vous remercie d'excuser l'absence :

- de la présidente fédérale, Martine CANO,
- de mes collègues présidents des CODEP Centre-Val de Loire,
- de Marc GAUDET, président du Conseil départemental du Loiret,

L'année 2024 aura vu la disparition de certains de nos proches. Je n'oublierai pas non plus les soucis de santé ou les conséquences des accidents dont ont été victimes certains d'entre nous, dont notre hôte de ce jour. J'aurai une pensée particulière pour notre collègue de Pithiviers le Vieil, Gérard DRAMARD, actuellement confronté à de graves soucis de santé.

Je vous demande une minute de silence pour tous nos collègues cyclotouristes décédés ces derniers mois, et pour tous ceux qui ont eu à subir un deuil dans leur famille en cette année.

Mesdames Messieurs les représentants des associations du Loiret Merci d'être présents,

### **Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 Octobre 2023 à Fleury les Aubrais :**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de l'Assemblée Générale Départementale du 22 Octobre 2023 à Fleury les Aubrais est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

### **Rapport Moral** (Benoît GROSJEAN)

## **VIVRE ENSEMBLE**

*Depuis de nombreuses années, VOUS, associations, et NOUS, élus départementaux, vivons ensemble à un rythme récurrent de randonnées cyclotouristiques loirétaines et de réunions de structure. Le départ de 6 élus - certains « historiques » - et l'arrivée d'une unique nouvelle candidature va quelque peu modifier cet équilibre. En effet, des missions majeures ne seront probablement plus couvertes, sauf à ce que certains d'entre vous acceptent d'être cooptés à l'occasion de l'assemblée générale départementale pour piloter une commission. Pour l'année à venir, l'essentiel des forces loirétaines va se concentrer – mais cela est déjà le cas depuis plusieurs mois – sur l'organisation de la 86ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à Orléans du 3 au 10 août prochains. Cela ne devra toutefois pas nous empêcher de maintenir une activité « classique », sous réserve toutefois d'en avoir les moyens humains. Notamment il nous faudra identifier les représentants FFCT à la commission préfectorale de sécurité, auprès d'Orléans Métropole (sécurité et « Mai à vélo »), auprès de Tourisme Loiret et des Boucles d'eau du Loiret ... Notre fonctionnement n'est pas hiérarchique, les missions confiées au comité directeur n'ont vocation qu'à mettre de l'huile dans les engrenages administratifs. Encore faut-il que des femmes ou des hommes aient été désignés pour qu'il en soit ainsi. Appartenir à une fédération – en l'occurrence la Fédération Française de Cyclotourisme – donne effectivement des droits, mais aussi des devoirs. Nous, licenciés FFCT, VIVONS ENSEMBLE, les uns à côté des autres, pas les uns sous les ordres des autres. Souvent vos associations me sollicitent, moi ou un autre élu départemental, pour un conseil ou une information, cela est notre rôle d'élu. Et nous faisons en sorte d'être le plus réactif et efficace possible. Mais les échanges doivent fonctionner dans les 2 sens : la réussite du comité du Loiret, c'est en partie celle des élus départementaux, mais c'est surtout VOTRE réussite collective. Rappelez-vous que nous sommes de « vrais » bénévoles au comité directeur et dans vos associations, des bénévoles qui prennent sur leur temps de loisirs, notamment sur leur temps de pratique du cyclotourisme, ce qui est un comble, pour faire fonctionner la machine FFCT. Cela peut paraître désuet dans ces temps, quand, dans d'autres fédérations, certains dirigeants emploient des salariés pour leur constituer leurs dossiers, et qui, cerise sur le gâteau, sont souvent payés pour leur gouvernance. Mais ce n'est pas là ma conception du bénévolat et une déformation, selon moi, des attendus de la loi de 1901. Depuis plusieurs années, je vous encourage à organiser ENSEMBLE des randonnées, mais cette proposition reçoit peu d'écho. Souvent il est évoqué la question de la répartition des bénéfices des organisations qui pose souci. Mais notre vocation est-elle de faire fructifier notre cagnotte ou d'accueillir dans les meilleures conditions possibles nos amis cyclotouristes ? Nous ne sommes pas des entreprises ! Retrouvons l'esprit d'équipe qui devrait nous éclairer. Sinon, et je le répète une nouvelle fois, nous disparaîtrons au*

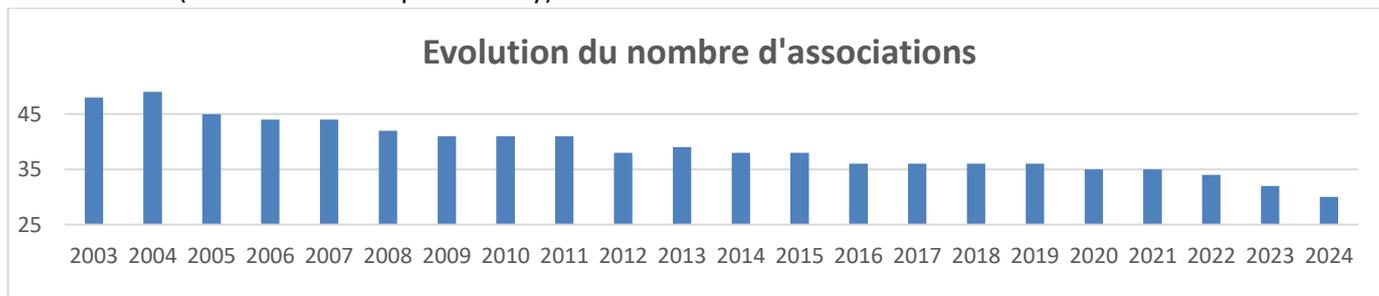


profit de structures à but lucratif, d'autant que les collectivités semblent mieux apprécier ces « entreprises » dont les compétences sont souvent moindres que les nôtres. Vous me permettrez aussi de revenir sur le respect des organisateurs. De moins en moins d'entre vous mettent en œuvre des organisations de randonnées Route, VTT ou Gravel. Le risque est que les faibles participations enregistrées ne conduisent les derniers mohicans à cesser leurs organisations. Alors, pour maintenir une réelle activité cyclotouristique dans le Loiret, participez aux randonnées loirétaines ! A moins qu'une partie de la solution réside dans un retour à nos fondamentaux comme le faisaient certaines associations il y a quelques années : seulement donner une carte de route – et/ou une trace gpx) et proposer un fléchage minimum (avec un prix réduit, bien entendu) de manière à maintenir ou faire renaître certaines randonnées. Vous avez bien compris qu'une partie de notre avenir réside dans notre capacité à accueillir de nouveaux adeptes du tourisme à vélo. Et quel paradoxe de notre époque : à l'ère du vélo tendance brandi comme un étendard de l'écomobilité, le cyclotourisme perd des adeptes au sein de notre fédération ! D'autant que l'effet post-JOP de Paris n'a eu aucun impact sur nos recrutements lors des derniers forums des associations. Et comment ne pas revenir sur le respect du code de la route ? Vous savez qu'il s'agit d'un sujet qui m'est très cher. Soyons exemplaires et respectons scrupuleusement le code de la route. Bien entendu au titre de notre réputation vis-à-vis des collectivités, mais surtout parce que notre protection est minimale en cas d'accident, alors ne provoquons pas des situations qui pourraient nous être fatales. Respectons-nous aussi entre cyclotouristes : un signe de la main quand nous nous croisons, c'est de la convivialité que nous partageons ! Je reste toujours surpris devant le constat que vos associations aient aussi peu de candidats à proposer pour des récompenses fédérales : n'auriez-vous pas dans vos effectifs des personnes de mérite qui justifieraient une telle reconnaissance ? J'en terminerai en remerciant les élus sortants qui ont fait le choix de ne pas continuer et de souhaiter une intégration rapide au sein de l'équipe départementale au nouvel élu.

## Bilan d'Activités (Denis PRUD'HOMME)

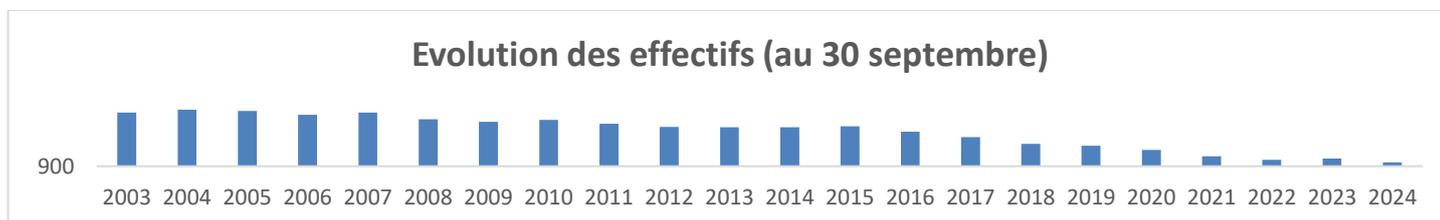
### Les effectifs et leurs évolutions :

En 2024, le nombre d'Associations Loirétaines s'élève à **30**, contre 32 en 2023. **2** Clubs n'ont pas en effet renouvelé leur adhésion (USM Saran et J3 Sports Amilly).

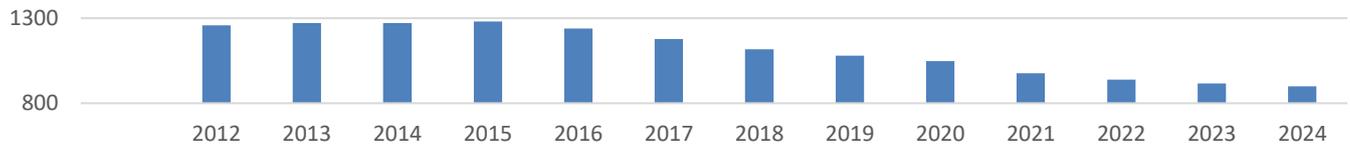


En 2024, on enregistre une baisse significative des effectifs, avec une perte globale de **46** licenciés(es) (-15 en 2023), principalement des hommes, (- 4 féminines). Au 30 Septembre 2024, **899** cyclos(tes) avaient renouvelé leurs licences (917 au 30 septembre 2023), soit une perte de **18** licenciés(es). On observait par ailleurs un gain de **50** nouveaux licenciés (78 au 30 septembre 2023, soit une diminution de **28** licencié(es)). L'arrêt de 2 associations (8 licenciés en 2023) a contribué à la baisse de l'effectif car il n'est pas certain que la totalité de ses adhérents ait migré vers une autre association.

L'effectif FFCT Loirétains s'élève donc à **949** (dont 39 membres individuels) au 30 Septembre 2024.



### Renouvellement des Licences (au 30 septembre)



### Création de nouvelles licences (au 30 septembre)

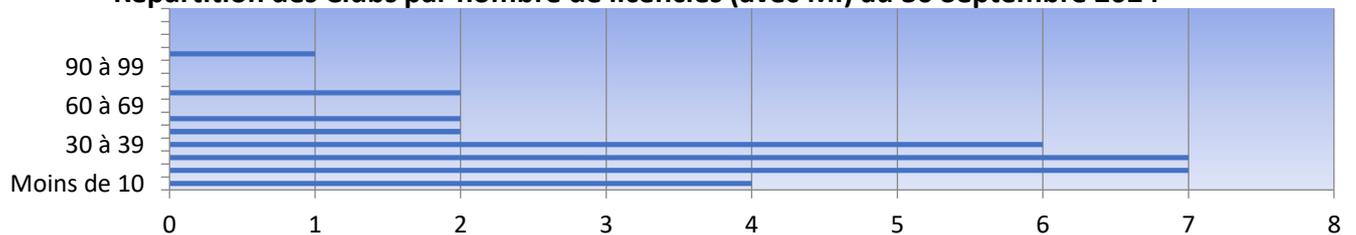


Les Associations Loirétaines regroupent entre **3** et **104** licenciés(es) avec une valeur moyenne de **30** sociétaires. Il convient de noter que **80%** des Associations regroupent moins de **40** sociétaires (24/30) ; y compris les Membres Individuels.

**17** Associations ont perdu des sociétaires en 2024 pour un total de **69** licenciés(es) (y compris les Associations n'ayant pas renouvelé leur adhésion), alors que **7** ont gagné ou apporté **22** nouveaux(elles) licenciés(es) (dont **3** Associations à elles seules **13**). **4** Clubs restent stables dans leurs effectifs.

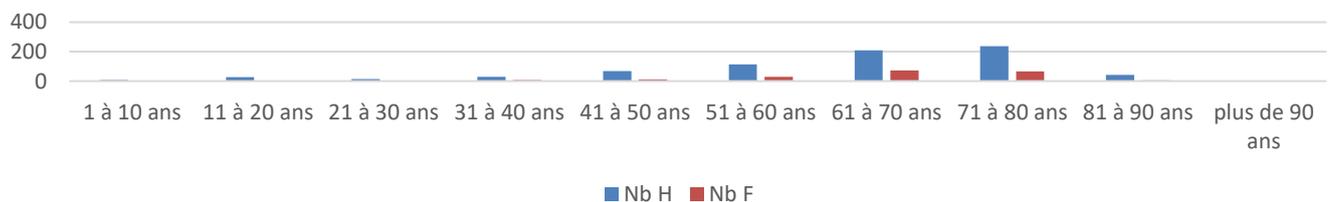
Les Membres Individuels ont perdu **1** membre.

### Répartition des Clubs par nombre de licenciés (avec MI) au 30 Septembre 2024



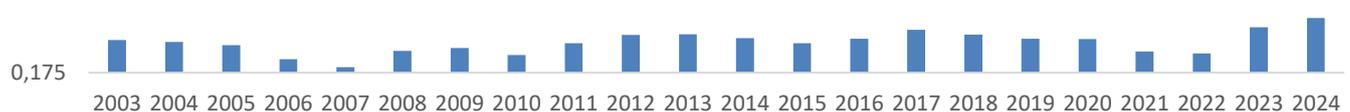
La tranche d'âges la plus représentée est celle des **71-80 ans** (**31,93%** des effectifs totaux dont **31,69%** pour les Masculins et **32,83%** pour les Féminines), suivie des **61-70 ans** (**29,72%** des effectifs totaux dont **27,97%** pour les Masculins et **36,36%** pour les Féminines). Le vieillissement de la population des cyclotouristes licenciés s'accroît donc encore, puisque globalement, **61,65%** d'entre eux (elles) sont âgés(és) de + de 70 ans.

### Nombre de cyclotouristes loirétains par tranche d'âges au 30 septembre 2024

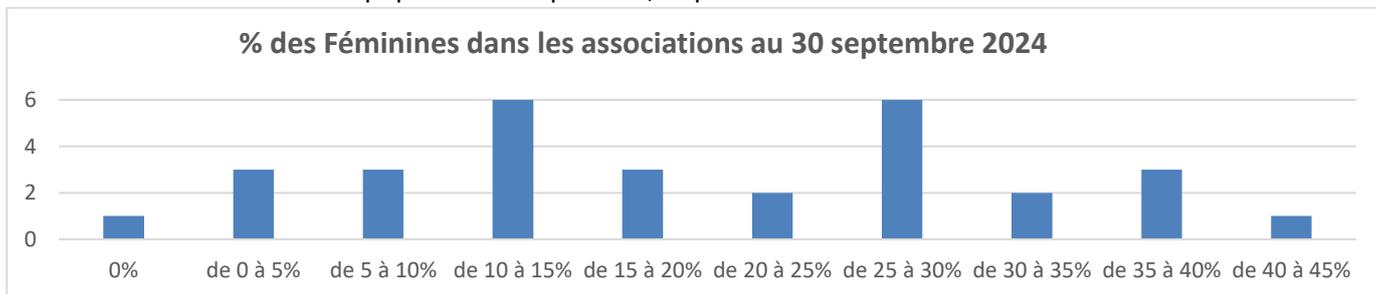


Le ratio de féminines rapportées à la population totale reste stable (**20,90%**.)

### Evolution des effectifs féminins au 30 septembre 2024



**1** seule Association ne possède aucune féminine dans ses rangs. Pour **6** Associations, le pourcentage de féminines se situe au moins à 30% de leurs populations respectives, et pour **8** autres entre 20 et 30 %.



Le niveau des effectifs Jeunes reste stable (**43**). Il représente **4,50%** de la population totale.



**12** Associations accueillent des < 25 ans (**43** dont 6 filles), qui appartiennent pour 58 % à 2 associations (25/43)

L'âge moyen d'un licencié FFCT Loirétain augmente encore (**63,6 ans**), les femmes restant plus âgées (**64,5 ans**) que les hommes (**63,3 ans**). La structure pyramidale des âges au niveau national avec une espérance de vie plus grande pour les femmes explique peut-être cette situation. L'âge médian se situe globalement à **67,3 ans**, (**67,0** pour les hommes et **67,8** pour les femmes).

Les abonnements à la Revue Fédérale (**113**) diminuent encore avec **12 %** d'abonnés.

ADULTE	699
FAMILLE	225
EFV - Team	12
JEUNE 18/25 ANS	11
JEUNE -18 ANS	2
<b>Total général</b>	<b>949</b>

Les licences et les assurances 2024 se répartissent ainsi :

Assurances			
Assurances Grand braquet	Assurances Mini braquet	Assurances Petit Braquet	Total général
<b>75</b>	<b>26</b>	<b>848</b>	<b>949</b>
<b>8%</b>	<b>3%</b>	<b>89%</b>	<b>100%</b>

Les cyclotouristes Loirétains déclarent à **26,00 %** se limiter à l'activité Route et **7,00%** au VTT, tandis que **67,00%** se partagent entre les 4 disciplines (Route/Gravel/VTT/VTC).

Vélos à Assistance Electrique (VAE): **110** Loirétains(es), **soit 11,60%** (81 en 2023) ont déclaré –**sous le site fédéral** - utiliser un VAE. (8,80 % pour les hommes et 22,20% pour les femmes).

Disciplines déclarées	Nb	%
Gravel, Route, VTT / VTC	376	40%
Route	246	26%
Route, VTT / VTC	239	25%
VTT / VTC	63	7%
Gravel, Route	18	2%
Gravel, VTT / VTC	7	1%
Gravel	0	0%
<b>Total général</b>	<b>949</b>	<b>100%</b>



## Les participations :

PARTICIPATIONS AUX RANDONNÉES DU CODEP 45 du 1 <sup>er</sup> OCTOBRE 2023 au 30 SEPTEMBRE 2024	TOTAUX GÉNÉRAUX																	
	FFCT						NON FFCT						TOTAUX					
	Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux		Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux		Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ROUTE	77	21	1 083	303	1 160	324	21	12	455	83	476	95	98	33	1 538	386	1 636	419
VTT	7	1	202	34	209	35	73	25	824	101	897	126	80	26	1 026	135	1 106	161
GRAVEL/VTC	1	1	105	8	106	9	1	0	362	50	363	50	2	1	467	58	469	59
CYCLO DECOUVERTES	1	1	26	21	27	22	0	1	13	13	13	14	1	2	39	34	40	36
MARCHE	0	0	15	21	15	21	5	0	353	457	358	457	5	0	368	478	373	478
<b>TOTAUX</b>	<b>86</b>	<b>24</b>	<b>1 431</b>	<b>387</b>	<b>1 517</b>	<b>411</b>	<b>100</b>	<b>38</b>	<b>2 007</b>	<b>704</b>	<b>2 107</b>	<b>742</b>	<b>186</b>	<b>62</b>	<b>3 438</b>	<b>1 091</b>	<b>3 624</b>	<b>1 153</b>
	<b>110</b>		<b>1 818</b>		<b>1 928</b>		<b>138</b>		<b>2 711</b>		<b>2 849</b>		<b>248</b>		<b>4 529</b>		<b>4 777</b>	

2 Organisations n'ont pas communiqué leurs résultats

**34** manifestations se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et le 30 septembre 2024. Les résultats de 2 d'entre elles n'ont pas été communiqués. Concernant les **32** autres, elles ont totalisé **1928** participants(es) licenciés(és) FFCT (**40,36%**) et **2849** non licenciés(és) FFCT (**59,64%**).

Parmi les « non FFCT », on distingue majoritairement le Vtt, le Gravel et la Marche (**79,00 %**).

Si l'on considère exclusivement le cyclotourisme, **70,60 %** des non licenciés FFCT sont des Vététistes ou Gravelistes et représentent globalement **36,58 %** des participants(tes).

Le palmarès des participations 2023/2024, pour les Randonnées Cyclo-touristiques avec + de 300 participants :

- N°1 Le CJF le 3/3 2024 « Sur les Pas de Raboliot » (Route/Gravel/BRM) = **854**
- N°2 La SMOC 7/4/2024 « Randonnée du Poisson » (Route/Vtt/Gravel) = **385**
- N°3 Cléry Vélo 21/10/2023 « Randonnée Foire aux Pommes » (Vtt) = **330**

### Les réunions des élus et commissions départementaux :

Les élus et commissions départementaux ont participé à **179** réunions.

En interne, hors COSFIC (**37**) :

- Assemblée générale et réunion des présidents : **3**
- Commissions départementales : **10**
- Comités directeurs : **5**
- Siège fédéral : **8**
- Assemblées générales des associations loirétaines : **6**
- Autres réunions : **5**

En externe, hors COSFIC (**25**) :

- Orléans Métropole et Ville d'Orléans : **8**
- Conseil départemental et Tourisme Loiret : **13**
- Comité départemental Olympique et Sportif : **4**

**COSFIC : 117** (sans garantie d'exhaustivité)



## Bilan Financier 2023-2024 et Budget Prévisionnel 2024-2025 (Éric SIGMUND)

<b>CODEP 45 compte de résultat au 31/08/2024</b>			
CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
<b>60-Achat</b>	<b>701,90 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services,</b>	<b>5,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	5,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	135,46 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables ( eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	507,56 €		
Autres fournitures	58,88 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>81,45 €</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>3 160,00 €</b>
Sous traitance générale		Etat: ANS	2 000,00 €
Locations	16,00 €	Région(s):	
Entretien et réparation	65,45 €	Département(s):	1 000,00 €
Assurance		Commune(s):	
Documentation		subvention communauté de communes et Agglo	
Divers		Organismes sociaux (à détailler):	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 132,54 €</b>	Fédération	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publication	290,00 €	ASP	
Déplacements, missions	1 782,18 €	Autres recettes CDOS participation Loirétaine	160,00 €
Frais postaux et de télécommunications	39,44 €		
Services bancaires, autres	20,92 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 402,00 €</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	Dont cotisations	
Impôts et taxes sur rémunération		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>299,80 €</b>
Autres impôts et taxes		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>60,00 €</b>	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	
Rémunération des personnels		<b>79 - transfert de charges</b>	<b>404,20 €</b>
Charges sociales		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 271,00 €</b>
Autres charges de personnel	60,00 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 314,48 €</b>	Dons en nature	0,00 €
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		Prestations en nature	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		Bénévolat	11 708,25 €
Beau	2 350,00 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6 640,37 €</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>		
Secours en nature	0,00 €		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		
Personnel bénévole	11 708,25 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>18 348,62 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>20 979,25 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 630,63 €</b>		

### Détail des charges :

#### 60-Achat : 701.90 €

- Achat non stockés de matière et de fournitures : 135.46 €, alimentation pour les sorties et les formations.
- Fourniture d'entretien et petit équipement : 507.56 €, fourniture SRAV 450.88 € fourniture formation 7.08 € et fourniture de bureau 49.60 €.
- Autres fournitures : 58.88 €, 42.98 € critérium jeunes et 15.90 € clef maison des sports

#### 61-Services extérieurs : 81.45 €

- Locations : 16.00 €, cotisation maison des sports
- Entretien et réparation 65.45 €, réparation Twonav

#### 62-Autres services extérieurs : 2 132.54 €

- Publicité, publication : 290.00 €, récompenses AG du CODEP
- Déplacements et missions : 1 782.18 € : déplacement du Comité Directeur 836.58 €, Acompte VI 2024 868.00 € et repas pour les réunions 77.60 €.
- Frais postaux et communication : 39.44 €.
- Services bancaires et autres : 20.92 € : Crédit Mutuel.

#### 64-Charges de personnel : 60.00 € : remboursement frais de formation PSCI.

#### 65-Autres charges de gestion courantes 1 314.48 € : cotisations 534.48 € (OVH, Openrunner, Basicompta, CDOS, Tourisme Loiret, AVAST) et contrôle des circuits 780.00 €

#### 6984-Engagements à réaliser 2 350.00 € : Ce sont les dépenses qui restent à engager pour le voyage itinérant de Saint Martin le Beau.

#### Total des charges : 6 640.37 €

### Détail des produits :

#### 70-Vente de produits finis et prestations de services 5.00 € :

- Prestations de service : Randonnée de la mémoire 5.00 €

#### 74-Subventions 3 160.00 € :

- ANS 2 000.00 € :
- Conseil départemental 1 000.00 €.



- CDOS : 160.00 € : Participation à la Loirétaine

75-Autres produits de gestion courante 5 402.00 € : reversement fédéral 3 362.00 € et acompte VI 2024 2 040.00 €

76-Produits financier 299.80 € : intérêts du livret bleu.

Total des produits : 9 271.00 €

Résultat net 2 630.63 €, le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

#### Situation de la trésorerie au 31/08/2024

- Caisse 4.36 €  
 - Compte courant : 20 810.12 €  
 - Livret : 10 584.65 €

#### Commentaires :

Comme pour les années précédentes, l'activité du CODEP est en corrélation avec l'investissement des clubs dans son fonctionnement. Seules les commissions sport pour tous et jeunes ont engagé une action.

Néanmoins, L'organisation de la semaine fédérale 2025 sous l'égide du CODEP se traduit par une mobilisation qui est à la hauteur de l'événement, souhaitons que cette dynamique perdure au-delà de la manifestation.

### Budget prévisionnel CODEP 45 2024/2025

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
<b>60-Achat</b>	<b>1 910,00 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>45,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	780,00 €	Prestation de services	25,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	750,00 €	Vente de marchandises	20,00 €
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	50,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	300,00 €		
Autres fournitures	30,00 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 250,00 €</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>5 500,00 €</b>
Sous traitance générale		Etat: ANS	2 000,00 €
Locations	200,00 €	Région(s):	
Entretien et réparation	600,00 €		
Assurance	450,00 €	Département(s):	1 000,00 €
Documentation			
Divers		Commune(s):	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>4 965,00 €</b>	subvention communauté de communes et Agglo	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Organismes sociaux (à détailler):	
Publicité, publication	300,00 €	Fédération	2 500,00 €
Déplacements, missions	4 575,00 €	Fonds européens	
Frais postaux et de télécommunications	40,00 €	ASP	
Services bancaires, autres	50,00 €	Autres recettes (précisez)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 000,00 €</b>
Impôts et taxes sur rémunération		Participation des licenciés	3 000,00 €
Autres impôts et taxes		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>200,00 €</b>
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>120,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Rémunération des personnels	120,00 €	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	
Charges sociales		<b>79 - transfert de charges</b>	
Autres charges de personnel		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 745,00 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>500,00 €</b>		
<b>66- Charges financières</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		Dons en nature	
<b>68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)</b>		Prestations en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 745,00 €</b>	Bénévolat	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 745,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		
Personnel bénévole	0,00 €		

#### Récompenses 2024 (Benoît GROSJEAN)

Les récompenses sont de plusieurs niveaux d'abord le mérite de cyclotourisme, puis la reconnaissance et les médailles de bronze d'argent et d'or. Comme vous le savez, ne sont éligibles aux médailles que les cyclotouristes ayant eu une activité significative au sein des comités directeurs départementaux régionaux ou au sein des commissions de ces structures

En 2024, aucune structure a proposé de potentiels récipiendaires. Aussi le comité directeur a continué les demandes d'attribution par des récompenses pour les bénévoles de la semaine fédérale 2025 les plus impliqués à ce jour dans les commissions. Une récompense aujourd'hui, une autre le sera le 9 novembre prochain lors de l'assemblée générale régionale à St Laurent-Nouan.

N'oubliez pas que, parallèlement aux récompenses fédérales, il vous est possible de demander des récompenses Jeunesse, Sport et Engagement associatif auprès de l'Etat pour vos sociétaires.

**Rubans bleus sécurité départementaux :**

Vincent RICOL (Orléans Cyclotouriste)

Paulo COSTA (SMOC)

**Mérite du cyclotourisme :**

Isabelle GUERIN (GAZELEC Sport Orléans)

**BCN :**

Hervé KOSTANIAK (Cercle Jules Ferry Fleury)

Arnaud PAILLOT (Cercle Jules Ferry Fleury)

**Récompenses Jeunes :**

- **Education routière niveau national :**  
Martin BODY (Orléans Cyclotouriste)
- **Critérium VTT niveau national :**  
Elias ISHIDA (Orléans Cyclotouriste)  
Fabio DA SILVA (Orléans Cyclotouriste)

**Concours Photos :**

Adultes : Aucune photo sur le thème des maisons forestières

Jeunes : La photo de Martin Body ci-dessous a été retenue, elle servira donc de couverture au calendrier numérique 2025



**Rapports des Commissions**

Les rapports de ces différentes Commissions sont joints en annexe.

**Concours Photos** (Pierre REVEREAULT)

Pour 2025, adultes et jeunes sont invités à proposer des photos sur le thème de la 86ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme. Espérons les nombreuses !

**Challenge du Loiret**

La publication des résultats est reportée à la réunion des présidents des associations loirétaines à Ouzouer sur Trézée le 18 janvier 2025, faute d'avoir reçu les résultats de 2 associations.

**Trophée La Loirétaine « Loire à vélo »**

	Participants	Loire à vélo
CERCLE JULES FERRY CYCLO	9	207
ORLEANS CYCLOTOURISTE	8	184
VELO CLUB CYCLO LORRIS	8	176
GAZELEC SPORT ORLEANS	5	115
AMICALE LAIQUE LA SOURCE	2	42
CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE COURPIN	1	28
SMOC ST JEAN DE BRAYE	1	19
<b>Total général</b>	<b>34</b>	

Nombre de participants (hommes + femmes) x kms parcourus depuis le siège social

**Trophée La Loirétaine « Triangle d'eau »**

	Nb Femmes	Triangle d'eau
ORLEANS CYCLOTOURISTE	6	138
VELO CLUB CYCLO LORRIS	3	66
CERCLE JULES FERRY CYCLO	1	23
GAZELEC SPORT ORLEANS	1	23
<b>Total général</b>	<b>11</b>	

Nombre de participants (femmes) x kms parcourus depuis le siège social

## Résultats des votes électroniques

23 associations sur 30 ont voté (77 %)

	Rapport moral	Rapport activités	Bilan financier 2023/2024	Budget prévisionnel 2024/2025	Rapports des commissions
Exprimables	87				
Nuls	0				
Total des Voix 80 %	70				
Ne se prononcent pas	5	6	6	6	4
OUI	59	64	64	61	60
NON	6	0	0	3	6

	Antoinette LARDY	Bernard MOINEAU	Olivier PASQUET	Denis PRUD' HOMME	Joël RENAULT	Éric SIGMUND	Didier BOISSEAU	Benoît GROSJEAN
Exprimables	87							
Nuls	0							
Total des Voix 80 %	70							
Ne se prononcent pas	0	0	6	0	0	7	0	2
OUI	64	70	64	70	70	63	70	62
NON	6	0	0	0	0	0	0	6

Pendant la suspension de séance, Benoît GROSJEAN est réélu Président à l'unanimité.

Merci à ceux qui ont choisi de repartir pour la mandature 2025-2028, et bienvenue au nouvel élu, Joël RENAULT.

Sans attendre le séminaire départemental où seront réparties les missions entre élus, il semble se profiler l'absence de candidature pour piloter :

- la santé/sécurité,
- le tourisme

**N'hésitez pas à nous rejoindre par cooptation !**

### Point sur l'organisation de la Semaine Fédérale à Orléans en 2025

C'est une aventure humaine EXTRAORDINAIRE, voire une addiction, mais très chronophage : déjà plus de 9 années de contribution au projet (valorisées à 200 000€), dont travaux nocturnes, week-end et jours fériés... conduite par des bénévoles qui « travaillent » comme des professionnels.

#### ► Bénévoles :

- Inscriptions sur notre site : [Devenir Bénévole-SF2025](#)
- Des « fiches de poste » ont été établies pour chaque mission, et des formations sont prévues en amont.



- Nous organisons régulièrement des réunions plénières pour informer les bénévoles de l'avancement des travaux de chaque groupe de travail.
- Comme pour le Comité Directeur, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe des bénévoles !

#### ► **Partenaires :**

- Les partenaires sont également les bienvenus ! Ils peuvent nous rejoindre via notre site : [Devenir Partenaire-SF 2025](#)

### **Points divers**

#### ► **Calendrier 2024 :**

- Assemblée générale régionale : Samedi 9 novembre, à St Laurent-Nouan (41)
- Assemblée générale fédérale : Samedi 7 et dimanche 8 décembre, à Paris : **VOTEZ !**

#### ► **Calendrier 2025 :**

- Réunion des présidents loirétains : Samedi 18 janvier, à Ouzouer sur Trézée
- Assemblée générale départementale : Samedi 25 octobre, dans les locaux du Crédit Mutuel à Orléans
- Assemblée générale régionale : En novembre, dans le Loiret : (pas de lieu défini)

#### **Challenge du Centre « souvenir Pierre Cazalières » :**

- Le 27 avril à Ormes
- Le 15 juin à Vendôme (41)
- Le 21 septembre à St Hilaire du Court (18)

#### **86ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme :**

- Du 3 au 10 août à Orléans

### ***Intervention d'Antoinette LARDY (Secrétaire Générale CoReg Centre-Val de Loire)***

Antoinette LARDY évoque l'évolution des féminines qui représentent près de 23% des effectifs dans la Région, et en progression de 2% par rapport à 2023.

Elle souligne l'intérêt de participer à la SF 2025, tant en bénévole qu'en cycliste.

Enfin, elle invite d'autres féminines à la rejoindre au sein du comité directeur départemental où elle se sent un peu « seule ».

### ***Intervention de Dominique LAMOULLER (Vice-président FFCT) :***

Dominique LAMOULLER fait un point rapide sur le nombre de licenciés sur le plan national qui a encore baissé en 2024 par rapport à 2023.

Il félicite une nouvelle fois tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de la Semaine Fédérale 2025 à Orléans, en précisant qu'il connaît bien la question ayant lui-même organisé par le passé 2 semaines fédérales.

### ***Assurances – Tarifs 2025***

La couverture Assurances est notre « bien commun » et plus nous serons prudents sur la route ou les chemins, moins il y aura d'accidents et moins nous le ressentirons dans nos cotisations.

Benoît Grosjean attire l'attention des associations loirétaines sur la fraude en matière d'assurances qui ne cessent de croître.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISMEFÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME  
TARIFS EN CLUBS  
SAISON 2025

RÉAFFILIATION DU CLUB = 61,00 € (cotisation 29,00 € + revue 32 €) - AFFILIATION DU CLUB = 32,00 € (cotisation gratuite + revue 32 €)

CATÉGORIES DE LICENCE	COTISATION FÉDÉRALE	*MINI-BRAQUET* (Responsabilité Civile + Défense-Recours)		*PETIT-BRAQUET* (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)		*GRAND-BRAQUET* (Petit Braquet + Dommages à la bicyclette)		*Abonnement Revue Cyclotourisme 11 numéros	
		Assurance	Total licence	Assurance	Total licence	Assurance	Total licence		
Adultes +25 ans	30,00 €	22,50 €	<b>52,50 €</b>	24,50 €	<b>54,50 €</b>	76,00 €	<b>106,00 €</b>	<b>+ 32,00 €</b>	
Adultes 18/25 ans	13,50 €	22,50 €	<b>36,00 €</b>	24,50 €	<b>38,00 €</b>	76,00 €	<b>89,50 €</b>		
Mineurs 7 ans et + (licence EFV Team)	13,50 €			offerte Axa	<b>13,50 €</b>	51,50 €	<b>65,00 €</b>		
Mineurs 3 - 6 ans (licence EFV mini vélo)	13,50 €			offerte Axa	<b>13,50 €</b>	51,50 €	<b>65,00 €</b>		
<b>FAMILLE</b>									
1er adulte +25 ans	30,00 €	22,50 €	<b>52,50 €</b>	24,50 €	<b>54,50 €</b>	76,00 €	<b>106,00 €</b>		
2ème adulte +25 ans	14,50 €	22,50 €	<b>37,00 €</b>	24,50 €	<b>39,00 €</b>	76,00 €	<b>90,50 €</b>		
Adultes 18/25 ans	13,50 €	22,50 €	<b>36,00 €</b>	24,50 €	<b>38,00 €</b>	76,00 €	<b>89,50 €</b>		
Mineurs 7 ans et +	8,00 €	12,00 €	<b>20,00 €</b>	13,00 €	<b>21,00 €</b>	64,00 €	<b>72,00 €</b>		
Mineurs -7 ans	offerte par la Fédération			offerte Axa		51,50 €	<b>51,50 €</b>		

\* Offre exceptionnelle d'abonnement à la revue : pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e), tarif de 27 €/an au lieu de 32 €/an.

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	OUI	OUI	OUI
Recours et Défense pénale	OUI	OUI	OUI
Accident corporel	non	OUI	OUI
Assurance Rapatriement	non	OUI	OUI
Dommages au casque	non	OUI	OUI
Dommages cardio-fréquence-mètre (1)	non	OUI	OUI
Dommages au vélo	non	non	OUI
Dommages au GPS (2)	non	non	OUI
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	OUI

(1) Seul le cardio-fréquence-mètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet

## Réponse aux questions écrites

Pas de questions écrites formulées.

## Clôture de l'assemblée générale

Benoît GROSJEAN clôture l'assemblée générale en ces termes :

Et maintenant ?

- ▶ Faisons en sorte que nos clubs ne soient pas le maillon faible dans la chaîne :
- ▶ Répondons – dans les délais requis – aux sollicitations des structures,
- ▶ Votons pour valider ou refuser les propositions émises,
- ▶ Proposons des sociétaires pour rejoindre les comités directeurs et/ou commissions,
- ▶ Participons aux réunions mises en œuvre,
- ▶ Formons nos dirigeants,
- ▶ Accueillons VRAIMENT de nouveaux sociétaires.

Quels objectifs pour la nouvelle olympiade ?

- ▶ 1000 loirétains licenciés FFCT fin 2026, grâce à l'effet bénéfique de la SFIC 2025
- ▶ TOUTES les commissions départementales managées dès 2025

Et à court terme ?

- ▶ Identifier un représentant des clubs orléanais auprès d'Orléans Métropole pour les aménagements cyclables et leur sécurité,
- ▶ Faire vivre le site en proposant des articles sur nos organisations Club.



*Pour rappel :*

► Vous pouvez faire en ligne beaucoup de vos actes administratifs sans passer par le comité directeur (votre président généralement). Rappelez-vous qu'il vous avait présenté dans une réunion précédente les possibilités offertes par vos pages Association sous le site [ffvelo.org](http://ffvelo.org)

***Et n'oubliez pas que, dans le Loiret « à vélo, tout est plus beau »***

Fin de la réunion à 17 h 00

Le secrétaire  
Denis PRUD'HOMME

Le Président  
Benoît GROSJEAN

### COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2024

Le 3 février avait lieu la traditionnelle "journée des présidents", accueillie par le club du CC Boigny sur Bionne chez eux.

Cette année, le Crédit Mutuel (établissement bancaire du Codep) est venu nous présenter les services proposés aux associations, de nombreuses questions des clubs présents auxquelles M. Talbot a répondu.

Ensuite Jean Claude Sproni nous a présenté « L'Amicale des Cyclos Cardiaques » et ses missions auprès des cyclotouristes. Ses objectifs ; témoigner, rassurer et prévenir.

Les lettres d'information de cette confrérie seront envoyées à tous les clubs qui le souhaitent.

Denis Prud'homme a présenté le site web de la 86<sup>ème</sup> Semaine Fédérale 2025 à Orléans. Les présidents des groupes du comité de pilotage de la SFIC 2025 ont présenté l'avancement de leurs travaux. Certains groupes sont encore insuffisamment dimensionnés, un appel à bénévoles est à nouveau lancé.

Comme les autres années un compte-rendu complet et intéressant sur l'AG régionale du 18 novembre à Parçay Meslay (37) et du congrès fédéral qui s'est déroulé les 9 et 10 décembre à Troyes (10) sans oublier les différents résultats du Challenge Départemental et du Challenge de France furent présentés par notre président Benoît. La journée se clôture par le traditionnel échange de questions réponses.

Une formation d'animateur club s'est déroulée les 17 et 18 février à Olivet. Comme l'an passé, cette formation eu lieu le week-end afin d'accueillir des cyclos encore en activité. 12 stagiaires s'étaient inscrits et ont suivi cette formation, 1<sup>er</sup> niveau de la formation fédérale, 1 licencié du club de la SMOC ST Jean de Braye, 2 licenciés (dont une féminine) de l'Etape Solognote, 2 licenciés (dont un jeune de moins de 20 ans) de l'Amicale Neuville Cyclo, 3 licenciés d'Orléans Cyclo Touriste (dont une féminine) ainsi que 4 licenciés de l'Eure et Loir. Une très bonne année, dommage qu'aucun de ces nouveaux animateurs soient de clubs n'ayant aucun éducateur.

**Il serait bien que chaque club ait au moins un licencié ayant suivi la formation d'animateur.**

Dans le cadre du plan de formation la qualification de base et le pré-requis aux autres qualifications est l'animateur, formation sur 2 jours. Une validation par la commission régionale de formation est désormais obligatoire entre chaque niveau de qualification en particulier entre animateur et initiateur.

**Il est indispensable et obligatoire pour tous les animateurs, initiateurs et moniteurs d'être formés au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).**

**La remise à niveau initialement tous les 3 ans est maintenant obligatoire au minimum tous les 5 ans pour tous les cadres fédéraux (initiateurs, moniteurs, instructeurs) et fortement conseillée aux animateurs.**

**Les inscriptions aux formations se font obligatoirement sur le site fédéral.**

Cette année, 1 initiateur, Hector Berteloot a suivi la formation moniteur fédérale à Blois(41), formation qui s'achèvera le week-end des 18 et 19 octobre 2024.

Une formation balisage est programmée le 23 octobre 2024 aux bénévoles en charge du fléchage de la future Semaine Fédérale à Orléans. Une autre session sera proposée au printemps 2025.

Faites nous parvenir vos besoins en formation afin que nous les regroupions au niveau du COREG, ce qui permettra de vous proposer des solutions.

**Effectifs des animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeur du Loiret actifs au 30/09/2024 :**

**Animateurs : 47 représentant 18 clubs + 1 membre individuel**

**Initiateurs : 6 représentant 4 clubs + 1 membre individuel**

**Moniteurs : 10 représentant 4 clubs + 1 membre individuel**

**Aucun instructeur dans le Loiret.**

**Cette liste ne comprend que les licenciés à jour de leur remise à niveau sauf oublis ou erreurs.**

Cette année, l'olympiade se termine, après plusieurs décennies en tant que délégué départemental à la formation, je souhaite prendre un peu de recul et je ne me représente pas au Codir du CODEP 45. Il serait bien qu'un licencié du Loiret, moniteur ou initiateur prenne en charge la commission formation. En tant que moniteur, bien évidemment, j'aiderai à encadrer les futures formations.

**Didier BOISSEAU Commission Formation**

## **Bilan 2024 / Objectifs 2025** **de la Commission Jeunes** (AG du CoDép 45, le 2 nov. 2024)

En 2024, nos jeunes ont été conviés aux différentes manifestations départementales, régionales et nationales.

La première rencontre s'est déroulée le 16 mars pour nos plus jeunes qui ont participé au **Concours Départemental d'Education Routière** à St Denis en Val. Pour cette épreuve, ce n'est pas un club qui nous a accueilli, mais une école – l'école des Bruyères. Cette organisation a permis de convier des jeunes non licenciés plus facilement. En effet, 18 jeunes non licenciés sont venus découvrir cette activité, en plus des 6 licenciés des clubs d'Orléans-Cyclo-Touriste pour Aubin, Guillaume et Martin et de Brezolles (28). Je vous invite à lire l'article rédigé suite à cette organisation sur le site du CoDép 45.

Je tiens à remercier la mairie de St Denis en Val ainsi que le directeur de l'école des Bruyères qui nous ont permis cette organisation. Je préconise, qu'à l'avenir, pour l'organisation des concours d'éducation routière, de le faire en collaboration avec des écoles qui ont l'avantage d'avoir des locaux et une cour se prêtant à cette épreuve, et permettant également de faire découvrir le cyclotourisme à des jeunes.

Les jeunes licenciés se sont retrouvés 2 semaines plus tard à Aubigny-sur-Nère (18) pour l'édition **régionale**, avec tous les jeunes des départements voisins. Guillaume, Aubin et Martin de l'OCT ont bien représenté le département et leur club, en se classant 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ex aequo sur 12. Grâce à ses résultats, ils ont été qualifiés à l'épreuve nationale.

Seul Martin s'est rendu à Preyssac (46) pour disputer l'épreuve **nationale** où il s'est bien défendu en se classant 11<sup>ème</sup> sur 67 participants. La région termine même 2<sup>ème</sup> de France.

A noter que cette année, la France organisait à Paris l'épreuve **Européenne** où la région était représentée par des jeunes de Nouan Rando, mais aussi par des adultes qui ont fait parti de cette organisation en tant que bénévoles, notamment des encadrants d'Orléans-Cyclo-Touriste. La France s'est classée 8<sup>ème</sup> de ce concours, qui est d'un niveau très relevé.

Les plus grands, quant à eux, participent aux **Critériums du Jeune Cyclotouriste** route et VTT. L'épreuve **départementale** était organisée le 23 mars à Brezolles (28). 4 jeunes océistes y ont participé, Fabio et Elias en équipe à VTT terminant 3<sup>ème</sup> sur 5, ainsi que Pacôme et Timéo en équipe en route terminant 4<sup>ème</sup> sur 5.

Le 31 mars, c'était autour de l'épreuve **régionale** à Aubigny-sur-Nère (18) où Fabio et Elias ont brillamment représenté le département en terminant 1<sup>er</sup> de l'épreuve. Ils se sont donc qualifiés pour l'épreuve **nationale** à Prayssac dans le Lot le week-end de l'Ascension. Ils ont découvert le niveau relevé de l'épreuve nationale, mais se sont tout de même classés 16<sup>ème</sup> sur 21 participants dans leur catégorie cadet.

Les activités jeunes ne se résument pas qu'à des épreuves d'éducation routière ou de critères. Il y a aussi des rencontres très appréciées telles que les séjours, les concentrations, etc.

Cette année, sur une proposition du CJF – club de Fleury-les-Aubrais, nous avons organisé avec ce dernier un **Brevet Jeunes de 100 km** sur la journée au départ du local du club. J'ai tout de suite adhéré à cette proposition ayant participé en tant qu'encadrants à ce type de

brevet lorsque j'étais dans le Sud-Ouest. La formule est simple, réaliser 100 km sur la journée, avec pique-nique en cours de route, à une allure adaptée aux participants.

Cette proposition, venant d'un club n'ayant pas d'école cyclo, c'était une occasion pour les jeunes du Loiret et des alentours de rouler avec d'autres jeunes, quels que soit leurs clubs d'appartenance.

Mais malheureusement, et ce n'est pas uniquement à cause d'un temps grisâtre mais sec, seuls Noé et George du CJF étaient présents... Accompagnés de 5 adultes (2 du CJF et 3 de l'OCT). Nous avons passé un bon moment ensemble, mais avec l'amertume devant si peu d'intérêt à cette organisation différente, où même la seule école française de vélo du département n'était pas représentée...

Je tiens tout de même à remercier le CJF pour cette organisation et surtout Eric qui s'est donné du mal à mettre en place cela sans en récolter les fruits...

L'année dernière, la **concentration régionales des jeunes** dans le cadre du Challenge du Centre de Boigny avait dû être annulée faute d'hébergement. Cette année, elle a bien eu lieu à St Georges sur Eure (28) les 8 et 9 juin. 4 jeunes (Aubin, Elias, Martin et Samuel) et 3 encadrants (Claudine, Didier et Maxime) de l'OCT y ont participé. Un week-end chargé de vélo entre la participation à la cyclo-découverte le samedi après-midi, une randonnée nocturne le samedi soir et la randonnée du Challenge le dimanche matin !

L'été voit venir la traditionnelle **Semaine Jeunes**. Suite à l'arrêt de la manifestation nationale, l'année dernière une semaine a été organisée avec la région Nouvelle Aquitaine. Mais cette année, le CoRég a organisé sa semaine jeunes indépendamment. Elle a eu lieu du 7 au 14 juillet à Ouzouer-sur-Trézée. Au niveau du département, 4 jeunes océistes et 3 encadrants y ont participé. Outre les randonnées à vélo la journée, il était aussi prévu diverses animations tant appréciées par les jeunes, comprenant une formation aux gestes de premiers secours, le feu d'artifice de la fête nationale, par exemple. Année olympique, de plus en France, les jeunes ont pris part aux festivités d'avant jeux, en allant voir le passage de la flamme olympique dans le département.

**Félicitations** à tous nos jeunes qui ont honorés leurs clubs, leur département et leur région, et qui ont surtout pris plaisir à pratiquer le vélo avec d'autres jeunes de toute la France. Félicitations avant tout à tous les encadrants et bénévoles qui sont impliqués pour que toutes ces organisations aient lieu pour ces jeunes.

Pour **2025**, nos jeunes sont invités sur les mêmes organisations départementales et régionales habituelles. Espérons qu'ils soient plus nombreux et que l'on mentionne de nouveaux clubs dans ce bilan, les jeunes en seront ravis, sans oublier la joie des encadrants et des parents.

L'évènement phare de l'année prochaine sera sans aucun doute la **Semaine Fédérale** organisée par le CoDép à Orléans. Dans le cadre de cette semaine, il y aura un espace jeunes afin que tous les jeunes puissent pratiquer le vélo entre eux, que ce soit en route ou à VTT, tous les jours de la semaine, avec la possibilité d'y participer que certains jours de la semaine. Nous espérons vous y voir nombreux du **3 au 10 août** prochain.

Les rendez-vous 2025 seront :

- Concours Départemental d'Education Routière début mars en Eure-et-Loir,
- Critérium Départemental route et VTT le 15 mars à Neuville-aux-Bois (45),
- Concours Régional d'Education Routière le 29 mars à Lamotte-Beuvron (41),
- Critérium Régional route et VTT les 3 et 4 mai à Châteaudun (28),

- Concentration régionale des jeunes les 14 et 15 juin à Vendôme (41),
- Semaine Jeunes du 6 au 13 juillet (lieu à définir),
- Semaine Fédérale du 3 au 10 août à Orléans.

N'hésitez pas à faire découvrir ces diverses activités à vos enfants, vos petits-enfants ou vos connaissances, même si il n'y a pas de structure jeunes dans vos clubs. Les jeunes peuvent participer aux épreuves départementales, même sans être licenciés, nous les accueillerons avec plaisir. Si vous souhaitez aider à l'encadrement de ces activités, vous former, accueillir des jeunes, nous vous accompagnerons avec plaisir.

Du côté des effectifs, à ce jour il y a 29 jeunes licenciés, dont 4 filles seulement, répartis dans 8 clubs. Cela fait tout de même 9 jeunes de moins que l'année dernière... (même si 6 jeunes ont passé la barre des 18 ans cette année) Actuellement, l'OCT avec ces 13 jeunes est la seule école française de vélo du Loiret active...

Nous avons toujours autant de mal à accueillir des jeunes dans nos structures. Je sais qu'il s'agit d'investissement et de temps, mais le retour est gratifiant. Je m'interroge, que deviendra notre fédération dans les années à venir si nous poursuivons sur ce chemin ? Il nous faut savoir accueillir des familles en adaptant certaines de nos pratiques et en nous ouvrant sur les « nouvelles » pratiques du loisir à vélo.

Pour ma part, après ce mandat géré à distance (n'habitant pas la région), et où les activités n'intéressent qu'un seul club par organisation, je me demande bien l'utilité d'une commission jeunes départementale qui a peu de valeur ajoutée en son état. Je décide à regret de ne pas me représenter, sachant que les organisations actuelles perdureront tout de même. Bien sûr, je suis prêt à transmettre à mon successeur toutes les informations et documentation dont je dispose en l'accompagnant. Je prends ce choix, en souhaitant que les jeunes aient toujours des activités qui sont importantes pour leur développement et l'apprentissage du vélo en sécurité sans oublier toutes les découvertes diverses telles que l'environnement, la mécanique, etc., mais entre la distance, la vie professionnelle et familiale et les loisirs, je laisse ma place à un encadrant plus proche du terrain et disposé.

Pour la Commission Jeunes, Guillaume RENAULT  
[g.renault45@gmail.com](mailto:g.renault45@gmail.com)

# Assemblée Générale du Codep 45 du 2 Novembre 2024

## NEUVILLE AUX BOIS (45170)

### Commission Sécurité / Santé (CSS) du Codep 45

#### Bilan d'activités 2024

En premier lieu, ainsi qu'il avait été envisagé, lors de l'AG du 22 Octobre 2023 à Fleury Les Aubrais, une Réunion Plénière regroupant tous les Délégués Sécurité Clubs des Associations du Codep 45 a eu lieu, le 16 Mars 2024, à St Jean de Braye, après mise au point du programme par la Commission Sécurité / Santé (CSS), le 24 Février dernier.

Et, on peut noter, que cette réunion, comme, les précédentes, s'est déroulée parfaitement, avec la satisfaction des participants.

Enfin, une dernière réunion de la CSS a eu lieu, à St Jean de Braye, le 5 Octobre dernier, avec pour cadre, notamment, la détermination des actions à mener en 2025.

En second lieu, la Commission Sécurité / Santé (CSS), a continué à concentrer son action dans des zones du Département du Loiret, en rappelant, aux responsables concernés, l'installation de « Sas Cycliste » à tous les feux tricolores implantés dans les communes situées dans cette zone.

Ainsi, il a été, encore une fois, rappelé, à ces responsables, l'impérieuse nécessité de cette implantation, pour garantir la circulation, en toute Sécurité des cyclistes, qui transitent par les itinéraires précités, même s'il n'y a pas continuité avec une piste cyclable, suivant les dispositions de l'Arrêté du 23 Septembre 2015, relatif à la modification de la signalisation routière, en vue de favoriser les mobilités actives (Dispositions qui sont reprises dans la fiche CEREMA N°12).

Enfin, l'accent a été mis sur le fait que la création de ces « Sas Cycliste » constituait, indéniablement, une amélioration importante pour la Sécurité des cyclistes, ces derniers se trouvant placés devant les autres véhicules et, surtout, hors de l'angle mort, lors du passage du feu au vert.

Guy Bruneau DSD

Président de la Commission Sécurité/Santé (CSS) du Codep 45

## COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2024

A la mi septembre 2023 un sondage concernant la possibilité de 2 organisations du Codep a été envoyé à tous les licenciés du Loiret :

- 1- Participation à " tous à vélo" le 2 juin à Paris, sur la journée, avec un départ de Pithiviers à vélo vers Paris et retour en car.
- 2- Un Voyage Itinérant sur 3 jours en direction du Challenge du Centre de l'Indre et Loire du 21 au 23 septembre.

Au retour du sondage moins de 10 licenciés étaient intéressés par "Tous à Vélo", le responsable de la commission tourisme, René Martin vous en a déjà parlé dans son compte-rendu, en 2024 seul le voyage itinérant pour nos féminines accompagnées de quelques hommes a eu lieu.

### **VI Féminin vers ST Martin le Beau (37) du samedi 21 au lundi 23 septembre 2024 :**

Dès la fin de l'année 2023, avant la clôture des inscriptions 34 personnes ont répondu présents. L'hébergement réservé à Ethic Etapes d'Amboise pouvait être confirmé.

Samedi 21 septembre rendez-vous est donné au local de l'ASPTT rue de la Pomme de pin à 7h30. Jacky Chassier de l'ASPTT nous accueille, les véhicules pourront rester en sécurité tout le week-end. Nous remercions chaleureusement ce club.

8h c'est le départ, 2 groupes se forment, il est convenu de faire un arrêt casse-croûte à Avaray sur une agréable halte pique-nique de la Loire à Vélo nord. Le parcours se déroule sans encombre jusqu'au pique-nique en bord de Loire à La Chaussée ST Victor. La météo est encore clémente, un risque d'averses est prévu en fin d'après-midi. Après un pique-nique à l'ombre, le groupe se dirige vers le centre de Blois en empruntant une toute petite rue très pentue afin de visiter la Fondation du Doute. Ce musée très riche et inhabituel en a surpris plus d'un. A 15h30, après un en-cas, il est temps de rejoindre Amboise par une route plate et tranquille avec un vent favorable, tout le monde arrive à bon port entre 17h et 17h30, sans être mouillé, après 115 km d'une randonnée en val de Loire.

Dimanche matin il est prévu de se rendre à ST Martin le Beau, lieu du Challenge du Centre distant de 11 km d'Amboise. Bien que la plupart soient prêts à partir à 8h, la pluie relativement forte nous contraint d'attendre une éclaircie. Vers 8h30 les groupes se lancent avec imperméables et éclairage, il faut du courage car l'éclaircie est de courte durée. A ST Martin le Beau, chacun retrouve des amis de son club ou d'autres clubs de la région, les parcours choisis, ne seront pas les plus longs, dommage les organisateurs avaient choisi des parcours très agréables sur de toutes petites routes.

Le retour sur Amboise l'après-midi se fait sous une pluie battante, les chaussures auront du mal à sécher pour le lendemain....

Lundi matin 8 h il faut se résoudre à rentrer, il ne pleut pas, mais des averses sont possibles. Les petites routes de Touraine sont bien agréables et doucement vallonnées, vers 10h les groupes arrivent pour une pause casse-croûte à Fougères sur Bièvres, nous y reviendrons pour visiter son château lors d'une autre balade en vélo. Vers midi tous se retrouvent au Château de Villesavin pour pique-niquer et visiter. Le propriétaire des lieux nous met à disposition l'Orangerie afin de manger au sec, un grand merci pour cette possibilité car des trombes d'eau s'abattent sur ce site. A 14h, tout le monde repart, prochain arrêt casse-croûte à Villeny avant le retour au local ASPTT vers 17h – 17h30. Des cyclos enchantés de ces 3 jours malgré la pluie, les crevaisons.

Un grand merci à tous les participants ce fût un plaisir de vous proposer ce petit voyage de cyclotourisme en espérant que pour vous cela fût de même.

Satisfaction que des féminines du Montargois et du Giennois aient participé, nous n'avons pas trop l'occasion de randonner avec elles au cours de l'année.

**En 2025 :**

Je ne serai plus élu, mais toujours présent pour aider dans des commissions, une proposition pour un VI après la semaine Fédérale pourrait émerger au sein de la commission "Sport pour Tous" ou "tourisme" dès que le nouveau responsable sera connu. Vous pouvez rejoindre les commissions du Codep, vous verrez c'est très enrichissant.

Didier BOISSEAU

## **COMMISSION TOURISME**

**Et oui il suffit de reprendre le compte rendu de la commission d'octobre 2023 pour avoir presque une copie conforme pour 2024. Vraiment dommage !**

**Sans doute, les appels répétés de notre Président CODEP relayés par mes propos de l'année passée sont restés sous silence et sans réponse.**

**Je vais donc me répéter : « Pédaler c'est bien sûr excellent pour la santé mais aider un tant soit peu aux organisations c'est encore mieux, il suffit de donner juste un tout petit peu de son temps personnel ».**

**Les événements de l'année 2024, peu nombreux bien sûr se résument donc :**

**Le 08 juillet : 5ème et dernière étape «Sur les pas de Jeanne d'ARC» reliant Lion en Sullias à Gien pour accompagner les marcheurs de l'Association Diocésaine pour la Pastorale du tourisme avec repas pique-nique le midi. Un événement majeur est venu perturber cette manifestation avec les élections législatives bouleversant ainsi tout le programme de la journée. Le CODEP a alors décidé d'annuler cette randonnée pour les cyclos, les marcheurs quant à eux ont cependant maintenu leur programme en modifiant les horaires (peu gérables pour les cyclos) et rallié Gien, le terme final de cette randonnée.**

**Du 21 au 23 septembre, un Voyage Itinérant a eu lieu afin de rejoindre le dimanche St Martin le Beau en Touraine pour le dernier Challenge du Centre de l'année. Organisé par Didier BOISSEAU, ce VI a bien sûr enchanté tous les participant(es)s tant sur le plan parcours que sur le plan intendance : un grand merci Didier et aussi à Isabelle et Roger pour leur dévouement.**

**Randonnée Permanente «La Route de la Rose».**

**Dossier commencé au printemps 2021 et finalisation avec label de cette RP fin novembre 2022. A ce jour une seule réalisation complète en 2023 et 2 cyclotes de l'OCT en 2024 : Maryvonne TERRIER et Claude DAUVILLIER, bravo mesdames.**

**Randonnée de la Mémoire dans le Loiret 1939-1945.**

**Aucun participant, un peu dommage.**

**NB : beaucoup de postes sont libres dans cette commission, pensez à la rejoindre.**

**René MARTIN**



## Rapport 2024 de la commission VTT-Gravel

Pour ce **rapport d'activité 2024**, la tentation de faire un copier collé du rapport d'activité de l'année précédente ma traversée l'esprit, tant la situation de ces pratiques restent l'Arlésienne de notre comité départemental.

Cette année, **8 randonnées** ont vu la participation **de VTT et de Gravel**. Les chiffres de participation illustrent bien la réalité. Sur un total de **1129 participants**, **203 étaient des licenciés FFCT** et **926 étaient non licenciés** soit **82 % des participants**.

Attirer ce public à rejoindre un club reste un vœu pieu, manifestement les pratiquants de « **vélo vert** » sont principalement adepte des réseaux sociaux et ont des réticences à nous rejoindre.

Dans le cadre de la **semaine fédérale 2025**, la préparation des circuits VTT et Gravel va demander un investissement important, il est à espérer que cela va **créer une dynamique qui perdurera après la manifestation**.

**Les projets en cours** sont toujours d'actualité :

**La base VTT de Briare** est ouverte depuis le 29 juin, son inauguration officielle a été décalée à cause des élections législatives.

**La base VTT-Gravel du Parc de Loire** est en cours de fléchage, elle sera utilisable dans le cadre de la semaine fédérale.

Le tracé de la **Route Européenne d'Artagnan** a été totalement revu, il traverse le département depuis Malesherbes jusqu'à Ligny le Ribault. Les modalités de partenariat restent à définir entre **les fédérations** et **le Conseil Régional**, notamment au niveau du défraiement.

*« Il y a plus de grandeur d'âme à supporter le poids de l'adversité qu'à s'en décharger »*

*Tacite*

## Assemblée Générale du 2 novembre 2024 à Neuville aux Bois

### *Rapport des Contrôles des Circuits*

Le CoDép a la mission de contrôler 18 circuits dans le département du Loiret, dont 16 sont gérés par le Conseil Départemental, 1 par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et 1 par Orléans-Métropole (la Loire à Vélo qui traverse l'Agglomération d'Orléans).

Les contrôles de l'année 2024 ont été effectués par 9 clubs : Le CCC Châtillon sur Loire à raison de 4 circuits, le CRPC Saint Hilaire Saint Mesmin, le CJFC Fleury les Aubrais, à raison de 2 circuits chacun, l'ANC Neuville aux Bois à raison de 2 circuits VTT, et l'Étape Solognote Orléans, l'AC Ormes, Orléans CT, l'US Poilly lez Gien et l'US Briare à raison de 1 circuit chacun.

3 clubs ont été défaillants : Le CC Boigny sur Bionne et l'UCN Nogent sur Vernisson pour 1 circuit chacun, ainsi que l'Étape Solognote Orléans pour 1 itinéraire VTT.

Les contrôleurs ont observé 65 anomalies de signalisation  
Dont 10 signalés en 2023, 1 depuis 2022, 4 depuis 2020

1 feu tricolore sans détection vélos à Mareau aux Prés, signalé depuis 2019  
1 barrière non fermée à St Hilaire St Mesmin, signalée depuis 2020  
2 tronçons dont le revêtement est dégradé, signalé depuis 2022

Sur le circuit Sologne S 3, dont les modifications demandées par l'OCT depuis 2021, viennent d'aboutir avec satisfaction, il conviendrait d'effectuer la mise à jour du dossier contrôleur.

Sur les circuits VTT contrôlés par l'ANC Neuville aux Bois, si le tour de l'Étang de la Vallée ne rencontre aucun de problème, par contre sur le circuit de l'Étang au Belvédère des Caillettes, ce n'est pas le cas où des balises sont remplacées régulièrement tous les ans depuis 2020, et certains poteaux sont dégradés par ces actes de vandalisme vraiment décourageants.

LOIRE à VÉLO – Traversée de l'Agglomération d'Orléans – Contrôle devenu obsolète en raison du manque de considération et de respect de la Métropole qui n'a pas daigné donner suite à l'important travail accompli l'année dernière par le CJF Fleury les Aubrais, afin d'aider à améliorer la signalisation de cet itinéraire, surtout l'antenne avec la gare, alors qu'il y a urgence pour favoriser les déplacements des cyclos dans la ville particulièrement pendant la Semaine Fédérale

Au sujet de la Loire à Vélo dans le reste du département, dont les contrôles nous ont été retirés, pourtant les observations de nos contrôleurs étaient pertinentes sur certains passages étroits ou dénivelés. Aussi je me permets d'évoquer l'exemple de mes petits-enfants qui ont effectué une balade sur la Loire à Vélo cet été, en emmenant mes arrière-petits-enfants en vélo-cargo et pour éviter ces endroits difficiles, ils empruntaient des routes à proximité..... !!!

René DAUDIN